



FICHE PÉDAGOGIQUE – ÉLECTIONS 2019 : NOS REVENDICATIONS ET LES PROPOSITIONS DES PARTIS

L'ACCÈS À L'EMPLOI DES DEMANDEURS D'EMPLOI PEU QUALIFIÉS



21 mai 2019

Linterfedé
CISP

CONSTATS

Le développement actuel du marché du travail va à l'encontre de la cohésion sociale. On constate que peu de personnes éloignées de l'emploi s'insèrent dans un travail de qualité. Le **taux de chômage des personnes faiblement diplômées** (maximum CESDD) est près de **4 fois plus élevé** que celui des diplômés de l'enseignement supérieur. Quand les demandeurs d'emplois peu qualifiés sont engagés, les **contrats** qui leur sont proposés sont souvent **précaires** avec des conditions salariales peu attrayantes et des horaires irréguliers. Les emplois à temps partiel, saisonniers ou intérimaires ont fortement progressé et contribuent à l'augmentation des **travailleurs pauvres** et les femmes en sont les premières victimes.

Les entreprises recourent de plus en plus à des étudiants qui leur offrent la flexibilité à un coût réduit et très peu d'entreprises engagent des demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi. Les **critères de sélection** des entreprises peuvent être **trop exigeants** (notamment en termes de qualification ou d'expérience requise) et donc **peu accessibles** pour les personnes qui terminent une formation dans un CISP. La **pénurie** dans certains métiers peut résulter de la hausse des niveaux d'exigence des employeurs et de conditions de travail peu attrayantes, voire pénibles pour ces métiers.

Dans une situation où **l'emploi n'est pas disponible pour tous**, ils ne portent pas seuls la responsabilité de leur insertion professionnelle. Il est indispensable que ces personnes aient des possibilités de s'insérer professionnellement dans un emploi durable et de qualité à la fin de leur formation.

LES DEMANDES DU SECTEUR CISP

Propositions issues du Mémorandum du secteur des CISP 2019.

- Renforcer l'insertion socioprofessionnelle des stagiaires en fin de formation :
 - Subventionner des emplois d'insertion dans l'économie sociale pour faciliter la mise à l'emploi durable après une formation ;
 - Proposer des incitants spécifiques et innovants aux employeurs qui offrent des emplois durables et de qualité aux personnes éloignées de l'emploi ;
- Soutenir les initiatives de job coaching et d'accompagnement individuel pour rendre les expériences d'emploi durables et valorisantes ;
- Renforcer la place de l'économie sociale dans l'environnement économique actuel.

LES PROPOSITIONS DES PARTIS

Propositions des partis concernant l'accès à l'emploi des personnes peu qualifiées extraites de leurs programmes pour les élections régionales, fédérales et européennes de 2019.



- Favoriser la **création d'emplois** : réinstaurer le plan WIN-WIN (soutenir l'emploi des jeunes peu qualifiés) et permettre l'accès des travailleurs sortant de contrats articles 60/61 gérés par les CPAS aux dispositifs d'aides « Impulsion » qui nécessitent un délai d'inoccupation ;
- Soutenir les **emplois de proximité**. Amplifier, sur base des expériences pilotes « territoires zéro chômeur de longue durée », le dispositif des **Agences Locales pour l'Emploi (ALE)**.



- Réformer le système des aides régionales à l'emploi « Impulsion » (actuellement Impulsion 25 ans, Impulsion 55 ans +, Impulsion 12 mois +), par

trois **aides à l'embauche** de trois groupes cibles (travailleurs -25 ans, +55 ans et bas revenus) sous forme d'une **réduction des cotisations patronales à l'ONSS** ;

- **Le Forem** doit être également davantage **orienté résultats**. L'indicateur principal doit être la **mise à l'emploi des demandeurs d'emploi**. Le contrat 2017-2022 doit être revu et prévoir qu'une part de la dotation sera, désormais, dépendante des résultats.

ecolo

- Mettre en place le cadre légal et le financement adéquat pour développer l'approche « **territoire zéro chômeur de longue durée** » sur des territoires volontaires ;
- Soutenir la **création d'emplois** en **investissant fortement dans la formation** : renforcement de l'offre, places de stage, incitants, nouveaux métiers, revalorisation de l'enseignement qualifiant, accompagnement des jeunes par des travailleurs expérimentés via des emplois tandem ;
- Identifier des **besoins de formation générés par les transitions écologiques et numériques** et mise en place de ces formations dans le cadre de plans sectoriels.

MR

- Créer un **statut spécifique** pour les **personnes très éloignées de l'emploi**. À côté d'une très grande majorité de demandeurs d'emploi désireux de s'insérer durablement dans le marché du travail existent des personnes très éloignées du marché de l'emploi, dont l'insertion doit faire l'objet d'un suivi spécifique très adapté qui dépend bien plus de la **politique sociale** que celle de la politique de l'emploi ;
- **Transformer l'article 60 et l'article 61** pour en faire un véritable dispositif d'insertion dans l'emploi et non un passage vers une autre caisse sociale.

PS

- Faire des territoires wallons qui connaissent une importante désindustrialisation des « **territoires plein emploi** » ;
- (Re)créer une aide financière à l'**insertion des personnes les plus fragiles** pour **rencontrer des besoins sociaux** non suffisamment rencontrés ;
- Veiller à une **meilleure visibilité** et promouvoir les dispositifs des **articles 60 et 61 auprès des employeurs** ;
- Soutenir la **création d'emplois** répondant à des **enjeux sociétaux** dans le secteur associatif et les pouvoirs locaux ;
- Permettre la transition vers l'emploi de **publics plus fragilisés** par le « **dispositif de transition vers l'emploi** » (DTE) ;
- Assurer une **meilleure collaboration** entre les **structures de proximité** en rapprochant physiquement et structurellement les Maisons de l'emploi, les services d'insertion des CPAS, les ALE (voire les MIRE ou autres opérateurs d'insertion) ;
- Faire en sorte que les systèmes de garantie pour les jeunes favorisent de **nouvelles formes d'emplois innovantes** et de qualité dans un marché du travail en évolution rapide, en particulier dans le **secteur vert, le numérique et les soins de santé**.

PTB

- Remplacer les emplois précaires et sous-payés, nuisibles à la sécurité sociale, par des **emplois décents**. Le critère pour être obligé d'accepter un travail est un emploi stable et de qualité ;
- **Investir résolument dans la formation, l'accompagnement et l'emploi durable**, également pour les groupes socialement vulnérables ;

- Créer 20.000 nouveaux **emplois décents dans l'économie sociale** et supprimer ainsi les listes d'attente. Les autorités publiques donnent l'exemple en mettant elles-mêmes en place des projets d'emploi sociaux pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi ;
- Exiger une **clause sociale** de la part des **entreprises** qui bénéficient de contrats publics ou de subventions et d'avantages fiscaux. Elles doivent fournir un certain nombre d'**emplois durables** pour les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi et assurer leur accompagnement.

LES DÉCLARATIONS DES PARTIS AU DÉBAT DE L'INTERFÉDÉ

Extraits des déclarations des représentants des 6 partis politiques qui ont participé au débat de l'Interfédé autour du Mémoire des CISP le 21 mars 2019. CdH : Benoît Drèze ; DéFI : Jonathan Martin ; ECOLO : Hélène Ryckmans ; MR : Anne Barzin ; PS : Éliane Tillieux ; PTB : Germain Mugemangango.



- Travailler sur l'**accompagnement après la formation, le jobcoaching, le dossier unique**, etc. Quand on fait un accompagnement vers l'emploi, les **taux d'insertion sont doublés** ;
- Faire de l'**accompagnement après-formation** devrait être une **mission obligatoire** avec les moyens financiers adaptés ;
- Si on augmentait les **salaires** pour certains **métiers en pénurie**, ils ne le seraient plus. Pour d'autres, ce sont des métiers plus techniques pour lesquels les compétences ne sont pas là. Dans ce cas, les CISP ont quelque chose à jouer (par exemple dans les métiers de la soudure).



- Travailler dans une **dynamique intégrée**, dans un esprit de transversalité entre **insertion sociale et professionnelle**. Le caractère unique de la personne est un préalable à toute autre démarche vers l'emploi. Le **travail sur l'estime de soi**, sur ses émotions, ses **problèmes personnels** est **nécessaire** pour aller vers d'autres choses et **vers l'emploi**. Pour aller vers le marché de l'emploi, il faut être dans un certain état d'esprit, de bien-être, de confiance, etc. ;
- Nécessité de changer de paradigme, car **chômage structurel** qui touche une **population peu qualifiée**, car les emplois peu qualifiés ne sont plus pourvus par l'humain. La personne ne doit plus être pensée comme quelqu'un d'employable qui doit entrer dans une case, on doit changer l'**engagement citoyen et professionnel** et s'orienter vers un nouveau type de rôle dans la société. Toute une série de personnes auront des difficultés à s'intégrer dans l'emploi, mais elles peuvent apporter quelque chose du point de vue de la **cohésion sociale**.



- Mettre l'accent sur l'**économie sociale et le non marchand**. **Réinterroger le sens de l'emploi**, se demander pourquoi des travailleurs sont des travailleurs pauvres. Il y a aussi des emplois qui ne sont pas reconnus comme des emplois pertinents. Or des dispositifs peuvent permettre de les valoriser comme les « **territoires zéro chômeur de longue durée** » (TZCLD).
- **Créer des emplois dans le circuit court**, des métiers accessibles pour les publics CISP, des emplois non délocalisables avec une fonction économique et sociale (comme par exemple les projets zéro déchet) en partenariat avec les communes et les CPAS ;

- Garder des moyens supplémentaires pour des **filières innovantes**, des projets pilotes, de nouvelles filières, de nouvelles formes de synergie et **d'actions pour assurer l'insertion dans l'emploi**.

MR

- Ne pas faire des formations pour des formations. Il y a un **but social, mais l'objectif est bien de décrocher un job**. On doit avoir un objectif d'insertion, de décrocher un emploi, c'est le « P » [professionnel] ;
- **Territoires zéro chômage** : voir les **financements** et les montants **nécessaires** pour réaliser les mesures. Si on prévoit des mesures dans un secteur, il ne faut pas en pénaliser un autre.

PS

- Ce qui est en débat c'est la vision de l'employabilité : faisons-nous des petits soldats ? Ou quelle perspective de développement professionnel ? Les personnes souhaitent avoir un **métier** dans une vision de **respect d'un équilibre avec leur vie privée et leur vie de citoyen** ;
- Oublier la mesure de la rentabilité : **on ne peut pas mettre une personne A sur un emploi B** ;
- Proposition faite pour le **soutien aux métiers de maraîchage** qui visait ce type d'emplois novateurs.

PTB

- **Est-ce le public qui est éloigné de l'emploi ou l'emploi qui est éloigné du public ?** Avec un emploi pour X demandeurs d'emploi, il faut être champion olympique pour trouver du travail ;
- Les métiers en pénurie, c'est une blague ! Téléphoniste à 1.200 € par mois, emplois à Rive Gauche à 800 €. Une étude de la FGTB montre que ces métiers demandent des exigences très élevées ou avec des salaires très bas. La question de l'emploi est importante si cela ne sert **pas de prétexte pour désigner qui est utile à la société et qui est surnuméraire** ;
- Le PTB défend la **réduction du temps de travail** parce qu'il n'y a pas que le travail dans la vie ;
- Utiliser les **appels d'offres publics** avec une place privilégiée pour **l'économie sociale et les circuits courts**.